

Rapport du contrôle des comptes du CNY

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En conformité avec le mandat qui nous a été confié lors de la précédente assemblée générale, nous avons procédé en mars 2021, à la vérification des comptes de notre club pour l'année 2020.

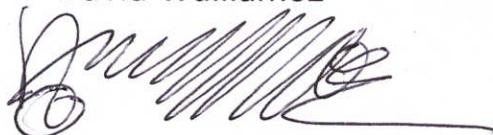
Sur la base des documents examinés, informations reçues et vérifications effectuées, nous sommes à même de déclarer que les comptes 2020 ont été tenus régulièrement et sont conformes aux statuts.

Nous demandons à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner la décharge à la caissière, et au comité du Cercle des Nageurs d'Yverdon.

Tous nos remerciements pour le travail effectué.

Pour les vérificateurs des comptes :

David Wulliamoz



Anne-Laure Perret-Burri



Yverdon-les-Bains, mars 2021